

NOTICE NECROLOGIQUE SUR NICOLAS EHRSAM

vice-président du Comité d'administration du Musée historique Raymond Oberlé

par Xavier Mossmann - Bulletin du Musée Historique de Mulhouse - 1892

Depuis les jours où le greffier Henric-Petri a écrit sa chronique, l'histoire de Mulhouse n'a pas cessé d'avoir de fervents adeptes.

Le culte des souvenirs s'est transmis d'âge en âge, et M. Ehsam, que le Musée historique a eu le malheur de perdre, le 10 septembre 1878, a été l'un des derniers représentants de cette école de pure tradition.

Notre confrère était né, à Mulhouse, le 8 juin 1819, d'une famille qui remonte à la fin du XV^e siècle, et qui a fourni deux bourgmestres à la cité. La génération à laquelle il appartenait, n'avait pas encore vu se développer les beaux établissements d'instruction publique, que la ville et la Société industrielle ont fondés depuis quarante ans, et son éducation, comme celle de nombre de ses contemporains, s'en était ressentie. En 1834, M. André Kœchlin, alors maire de Mulhouse, à qui il avait été recommandé comme l'un des bons élèves de l'école primaire, le fit entrer dans ses bureaux. Le jeune employé n'y démentit pas la bonne opinion que ses maîtres avaient conçue de lui et, tout en faisant sa tâche journalière, il répara le mieux qu'il put ce que ses premières études avaient eu de rudimentaire. Il parvint, en peu de temps, au poste de chef de bureau, qu'il cumula avec celui d'archiviste.

Chez lui, la curiosité de savoir était grande ; malheureusement, ses devoirs administratifs, qu'il sut concilier avec la direction de sa propre maison de commerce, ne lui laissent pas le loisir de se livrer à des recherches approfondies dans le précieux dépôt qui lui était confié.

Un fond d'archives n'est pas une énigme qu'on devine à première vue : généralement le classement est défectueux; les pièces ne sont pas groupées de manière à se servir mutuellement de commentaire, et pour les plus anciens documents, qui se présentent isolés, il est bien difficile de déterminer les circonstances qui ont amené leur rédaction. Quand il s'agit de faits, d'intérêts et d'usages locaux, les livres sont d'un faible secours : il faut procéder à une véritable exégèse, chercher des analogies, comparer les textes, trouver les applications qu'on en a faites et les conséquences qu'on en a tirées, et il arrive parfois que la lumière ne se fait sur telle charte du treizième ou du quatorzième siècle, que par les plus lointains effets qu'elle a produits, les seuls souvent qui aient laissé des traces écrites. Pour un archiviste, il est donc indispensable qu'il voie son dépôt de près, qu'il le soumette à une analyse à laquelle rien n'échappe, s'il veut arriver à cette vue synthétique, qui seule lui donne confiance en lui-même et le met en état de contrôler les opinions de ceux qui l'ont précédé.

Nous ne devons donc pas nous étonner si, faute d'avoir soumis son esprit à cette discipline, d'avoir aiguisé sa critique, en un mot, faute d'avoir revu les sources sur lesquelles Henric-Petri et ses continuateurs ont travaillé, notre regretté confrère n'a pas toujours su se soustraire aux opinions qu'ils nous ont transmises, aux erreurs où ils sont tombés. Sans doute pour l'époque où il a vécu, Henric-Petri n'est pas sans mérite. L'esprit public, le patriotisme local se sont bien trouvés du corps de souvenir que sa chronique nous a conservé ; mais, il m'en coûte de le dire, l'auteur n'a pas toujours eu pour la vérité le respect que nous exigeons aujourd'hui de l'historien. Il fait l'effet de n'avoir pas compris ce drame séculaire, qui s'est joué entre une modeste commune et la puissante maison d'Autriche, dont elle était l'enclave, et où, grâce à son bon droit, le plus faible a néanmoins fini par prévaloir. Il en est résulté que, pour donner à ces annales un intérêt factice dont elles

n'avaient pas besoin, il y a introduit des éléments peu avouables ; il les a adultérées de légendes et d'épisodes, qu'une nouvelle étude plus approfondie des archives doit faire éliminer.

Non seulement M. Ehsam n'a rien fait pour ruiner le crédit de ces fausses traditions, mais il lui est arrivé d'y ajouter de nouvelles méprises. Telle est l'erreur où il est tombé, en commentant le statut municipal octroyé à Mulhouse par le roi des Romains Adolphe de Nassau. Les archives lui avaient fourni des exemples de procédures criminelles débutant dans la rue, devant la demeure des inculpés : tout prouve que ce n'était là qu'une anomalie ; mais il n'en avait pas moins conclu que les bourgeois jouissaient du singulier privilège de répondre de leur fenêtre aux accusations dont ils étaient l'objet, et il soutint son opinion à l'aide d'un article de la charte communale, où le jurisconsulte, d'accord en cela avec le philologue, ne pourra jamais voir que le privilège, confirmé aux gens de Mulhouse, de non-evocando, ou de n'être pas appelés devant un tribunal étranger. Ce droit n'a rien que de parfaitement normal : il est fondé sur un principe qu'il importait de maintenir surtout au regard des landgraves de la haute Alsace, dont la juridiction éminente enserrait le territoire de Mulhouse. Si, au lieu de forcer le sens de ce texte, M. Ehsam avait remarqué que le même code d'Adolphe de Nassau garantissait, d'une part, aux bourgeois l'inviolabilité du domicile et que, de l'autre, il défendait toute arrestation préventive qui ne fût précédée d'une sentence de mise en accusation, il aurait compris que ces deux articles combinés pouvaient à la rigueur amener, dans certains cas, le tribunal criminel à se déplacer, pour rendre le prévenu témoin de la sentence qui suspendait à son égard les immunités individuelles, mais que jamais cette pratique n'a pu être de droit commun et d'un usage constant.

M. Ehsam avait fait paraître le travail dont je parle dans les *Curiosités d'Alsace*, où l'on trouve de lui d'autres articles encore, notamment sur l'Hôtel de ville de Mulhouse et sur l'album d'un calligraphe de Colmar, lesquels ont été reproduits plus tard séparément. Il a fourni également de bonnes notices à l'*Alsatia* de M. Auguste Stoeber et au *Samstagsblatt*, qui a rendu si populaire, en Alsace, le pseudonyme Friedrich Otte du regretté G. Zetter. La majeure partie de ces travaux avait commencé par faire l'objet de lectures au coin du feu, dans ces charmantes réunions de la *Concordia*, fondés en 1853, où, longtemps avant les encouragements qu'elles ont obtenus depuis à Mulhouse, quelques esprits d'élite, des hommes de goût, des amis, entretenaient à huis-clos le culte des lettres et de l'étude. M. Stoeber et M. Zetter ont été les grands promoteurs de ces séances, qui se tenaient à tour de rôle chez l'un ou chez l'autre des confrères, et qui se sont prolongées sans interruption jusqu'en 1870. Je ne crois pas me tromper en considérant l'*Alsatia* et le *Samstagsblatt* comme ayant été de leur temps les organes de cette association.

M. Ehsam se trouva naturellement désigné pour faire partie du comité d'histoire et de statistique, créé en 1860 par la Société industrielle, comme aussi du Musée historique, qui en est le corollaire et le complément. Outre les soins matériels et les dons que nos collections lui doivent, le confrère que nous avons perdu, a fourni au *Bulletin du Musée* divers mémoires relatifs à l'histoire et à la topographie de Mulhouse. Mais sans contredit, le plus important de ses travaux, celui qui conservera le mieux son souvenir, c'est le *Bürgerbuch*, le livre d'or de la bourgeoisie de Mulhouse, publié en 1850, où chacune de nos anciennes familles retrouve ses armes et sa généalogie, comme aussi la part qui lui revient dans l'histoire commune de la cité. Par là M. Ehsam a rendu impérissables ces souvenirs de famille, qui constituent l'héritage immatériel des nouvelles générations, et il en a été récompensé par le succès de son livre, qui est aujourd'hui l'un des plus rares de notre littérature historique. Il est question de le réimprimer, et l'on ne peut qu'applaudir à ce projet; mais il ne sera pas inutile d'en revoir le texte; car une connaissance plus approfondie des archives permettrait de combler plus d'une lacune, et d'effacer plus d'un point d'interrogation que l'auteur avait laissé subsister.

En résumé, M. Ehram a été parmi nous le dernier représentant de l'ancienne tradition. Sa mémoire avait recueilli une foule de souvenirs qui, mieux que les textes, nous reportaient aux usages, aux mœurs, aux institutions de la petite république de Mulhouse. Il avait connu plusieurs des acteurs et des témoins des anciens temps; il en avait gardé le respect, et hommes et choses s'étaient estampés dans son imagination avec un relief et une netteté de contours, qui vont s'effaçant de plus en plus, et que l'art et les recherches auront bien du mal à retrouver. A ce titre, sa mort prématurée - il n'avait que cinquante-neuf ans quand il nous a quittés - laisse un vide que nous ne comblerons point.

